

SYNDICAT COOPERATIF PREDINA I

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 04 MARS 1986

L'an mille neuf cent quatre vingt six et le 04 mars à 18 heures, se sont réunis en Assemblée générale, les copropriétaires de la PREDINA I sur convocations individuelles distribuées par les membres du Conseil syndical, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL SYNDICAL

1. actions menées
2. Malfaçons
3. Rapport des commissaires aux comptes
4. Approbation des comptes de l'exercice
Période du 01.01.85 au 31.12.85

II. ELECTION DU CONSEIL SYNDICAL

III. APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 86

IV. ELECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

V. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BOISARD élu président d'assemblée, ne daignant pas ouvrir la séance est révoqué par l'assemblée et remplacé par Monsieur NICOLOSI applaudit et élu à l'unanimité des présents (Une abstention M. BOISARD).

NOTA : Nous invitons M. BOISARD à formuler auprès du conseil syndical ses griefs. Nous rappelons à ce titre que M. BOISARD, fervent partisan de la dissolution de la copropriété, a été invité en 1985 à nous proposer la formule permettant d'aboutir dans cette affaire. Ce courrier est resté sans réponse à ce jour.

I. ELECTION-DU BUREAU

Président : Monsieur NICOLOSI
Secrétaire : Madame MACHABERT
Assesseurs : Monsieur THIVET
Monsieur ANSELMINO
Monsieur LALLEMAND

Bureau élu à l'unanimité (abstention M. BOISARD).

Le bureau ainsi formé, constate que l'assemblée a été légalement convoquée et que :

| | |
|--------------------------------------|--------|
| - Les présents forment un total de : | 25 584 |
| - Les bons pour pouvoir : | 16 383 |
| Soit un total de : | 41 972 |
| Les absents : | 58 023 |

Monsieur NICOLOSI déclare la séance ouverte.

I. RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL SYNDICAL

I. Actions menées

Nous rendons hommage aux élus représentés par Monsieur LAUGIER représentant Monsieur Jacques SIFFRE et Madame BEYLER adjointe au Maire à l'environnement pour l'action menée au profit de notre quartier et plus particulièrement notre copropriété depuis 1984.

M. FLEURY fait un rappel rapide des réalisations :

- Aménagement de l'Avenue des cardalines
- Convention de prise en charge de l'entretien du réseau d'antenne TV
- Travaux importants pour régler le problème des inondations, Rue des Pétouses
- Installation d'un panneau d'information électronique au coeur de la PREDINA
- Construction d'abris à conteners, réalisation de divers aménagements et travaux d'entretien tendant à améliorer la vie quotidienne dans notre quartier.

Depuis la visite de Monsieur le Maire dans la PREDINA toutes nos demandes ont été honorées et Monsieur LAUGIER nous annonce qu'une tranche de travaux de réfection des voies devrait être décidée pour 1986. La réalisation de ce grand projet de réhabilitation sera étalée sur plusieurs années.

M. FLEURY a ensuite remercié les élus pour la confiance qu'ils nous ont accordé pour mener l'opération de survie de la pinède dans notre quartier.

Il fut rappelé aussi la fête de Noël avec toutes ces bougies fabriquées par les enfants des écoles. Pour cette financée et organisée avec le concours du Centre social des Magnans, représenté ce soir par Monsieur Jean-Marc JULLIEN directeur du centre, la participation généreuse de chacun fut ressentie comme un encouragement. On évoquait ensuite les chars qui ont défilés dans le quartier à l'occasion du Carnaval d'ISTRES et M. FLEURY rendit hommage aux locataires de la PREDINA pour leur participation active à ces manifestations. L'amicale des locataires était représentée par Madame Josiane GRAND .

L'action menée par le conseil syndical pour l'année 1985 fut inspirée par le désir d'être proche des préoccupations des copropriétaires, mieux connaître leurs aspirations et tenter de les satisfaire. L'action continue en 1986 encouragée par la municipalité qui par la voix de Madame BEYLER annonce pour le 22 mars 1986 l'opération plantation, prolongement de l'opération PINEDES.

2. Constructions

Le problème des constructions est réglé. Les premières demandes présentées seront exploitées le plus rapidement possible et une solution sera étudiée pour simplifier les dossiers.

3. Malfaçons

La garantie décennale ne prend en compte que le risque réel d'effou-
drement. Seuls les dossiers présentant ces critères ont des chances d'aboutir

4. Rapport des commissaires aux comptes

Nous soussignés commissaires aux comptes, nommés au cours de l'Assemblée générale du 18 juin 1985 avons vérifié ce jour les 25 pièces comptables présentées par le conseil syndical, justifiant le budget 1985.

Les comptes s'avèrent justifiés.

ISTRES, le 17 février 1986

Signataires soussignés :

- Madame FINCK
- Monsieur DEMETZ
- Monsieur SOULADE
- Monsieur MATTA (Absent)
- Monsieur BONNEAU (Absent)
- Monsieur CONAN (Absent)

5. Approbation des comptes pour l'exercice du 01.01.85 au 31.12.85.

Lecture des comptes soumis au vote

vote à l'unanimité

Quitus est donné au conseil syndical.

Commentaires : Les comptes de l'exercice 85 dépassent le budget prévisionnel de 9 660,72 F mais nous avons obtenu 16 837,47 F de remboursement suite aux accidents survenus sur notre réseau d'antenne. Le budget financé par la copropriété est donc de 75 223,25 F au lieu de 81 500F prévu.

Au cours de l'année 1985 il n'y a pas eu d'appel de fonds.

La réserve de fonctionnement a été ramenée à 18 000 F environ et nous disposons d'un fond de garantie sur le livret de caisse d'épargne de 46 558 F.

II ELECTION DU CONSEIL SYNDICAL

I. Démissionnaire

Mme HERNANDEZ

2. Nouveaux membres

- Mmes ORTU
 PERNETTE
 CERBELA
 FLEURY
- M LORENTE
 LALLEMAND
 NICOLSI
 GERVOIS
 OLIVE

3. autres membres

M et Mme LODICO
Mme VILLETE
Mme ACERO
M et Mme OUDELET
M. POIGNARD
M. BARBIER
M et Mme RICHARD
M SARRAUTE
M. ANSELMINO
M. JENIN
Mme DUBOIS
Mme MACHABERT
M. VALDES
M. POMARES
M. SERGUIER
M. CANDIANIDES
M. NADJI
M. GISLAIN
M. FLEURY

Liste de 31 membres , approuvée à l'unanimité.

III APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Budget de fonctionnement | 3 000 F |
| Frais de justice | 3 000 F |
| Assurance | 52 000 F |
| Investissement Antenne TV | 10 000 F + 17 000 F CNE |
| Allocation conseil syndical | 5 500 F |
| | ===== |
| APPEL DE FONDS | 73 500 F |
| BUDGET TOTAL : | 90 500 F |

Vote du budget prévisionnel : Adopté à l'unanimité.

COMMENTAIRES : Le budget investissement antenne TV peut être dégagé grâce à la prise en charge de l'entretien par la municipalité. Nous entreprendrons la réfection de la tête d'antenne et l'installation de la 5ème et 6ème chaîne. Cet investissement s'élèvera à 27 000 F environ et sera financé pour 10 000 F par appel de fond et 17 000 F par prélèvement sur le livret de caisse d'épargne

Par ailleurs, Monsieur BERNARDINI nous accorde la prise en charge par les services techniques des travaux de terrassement et de maçonnerie nécessaires à cette réfection.

IV DE ELECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Mme CASANO
- M. PEREZ
- M. OLIVE
- M. GALIFET
- M. DUMAS

Liste approuvée à l'unanimité.

V. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur LAUGIER et Madame BEYLAIK ont répondu aux nombreuses questions posées par les copropriétaires et Monsieur LAUGIER nous a invité à lui adresser un courrier pour demander la pose de panneaux de signalisation chemin des salles et la réalisation de chicanes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 21h10.

LISTE DES ABSENTS

Rue des pivettes :

GISLAIN - IEDRA - BLANCHIN - CLIVA - PONGIS - BOUCHENAK - NIETTO
BONNEAU - VERIEPE - LECOUBLET - ESCARRABAJAL - MERCIER - LANTELME
VIDAL - MATTEL - MERIA - CAYUELA - SAN - FIGUET - GORNES - PAPATICO
KRESS - GUFRIN - FERRAND - SANCHEZ - MARCIANTE - NICOLAS - CAUNES

Ave des Cardalines :

MAJCHAZAK - SCIPION - OLLIER - SETAN - GOMEZ - CALVEZ - MOLLA
CHAMBOURDON - BELTRA - ANDRES - NELLADO - DEMETZ - PERVIEUX -
BOUCHARD - KUCAB - VEUTHAY - PRIETO - SAYD - BARCELO - TROLLIET
LAGORGE - MENCHERINI - JANSELME - COUDREAU - CASTAGNA

Ronde des pioutons :

ZAPLANA - THERI - MOHR - MARREC - LEHMAN - FINCK - AZEMA - RAINA
QUIJADA - GALY - DUHAUT - PEDRENO - MAFETTE - PFERRUT - MAGADE-
HOME - FRANCO - BECCARI - LOPEZ - RIOTTE - ROUVIER - FERRARI -
GARCIN - DOMENGE - VIRFT - ALARCON - COMPARINI - GALERA - PEZE - NADJI
SOULADE - VALERO - ZANATTA - GIMAY - RALISON - ANGLES - MARTINEZ

Rue des Pétouses :

SLOMP - CACOCCIOLA - LORENZI - PASQUINI - FABRE - COURTADE -
BOURDEILH - GROSSEANGIN - ROGIER - RAIMONDI - DUMAS - APPARUIT-
LOPPEZ - BENEZER - GABRIELE - PLACERES - ZARROUK - AFRIAT - EMERY-
ALARCON CASFS - BOULARD - LIOGER - RUGGIU - DE FARGES - PILLOT-
COLLANGHE - DINICOLA - CHRISTOL - BENIVADY - HUGUES - ALARCON G -
QUIJADA - ORTEGA - DECORDE - CORQUILLET - GRAZIANO - LEIVA - VIETTE
CASTILLE - DUCCI - BOURRABIER - ARSAC - PARACHE - PUNTEL -
FRONTEDDU - BARATELLI - GAUDRELIER - WOJTOWICZ - CHAPELLE - ORTU -
CAPIELLO

Chemin des salles :

SAHAJDAK - DIGIACOMO - GALINDO - DOMENECH - MARCHELLI - BRESTEAU
DIDOMENICO - GREENBAUM - BOUCHET - QUARANTA - HERNANDEZ G. -
AGOSTI - STARKA - DEMAGNY - MAGGI - DOUCET - RABBE - DIACONO -
LALLO - FERNANDEZ - ROMANO - BRUN - DUCCI - CLAUDIN - CALVIERE
VILLETE - CAMARATA - MILLER - BRICLOT - SEUZARET

COMPTE RENDU DE GESTION DU 1/1/85 AU 31/12/85

| | <u>CHARGES</u> |
|-----------------------------------|--------------------|
| BUDGET DE FONCTIONNEMENT | 3 427, 36 |
| FRAIS DE JUSTICE | 3 000, 00 |
| ANTENNE TV | 31 670, 69 |
| ASSURANCE | 47 462, 67 |
| ALLOCATION CONSEIL SYNDICAL | 5 500, 00 |
| | <u>TOTAL</u> |
| | 91 060, 72 |

RECETTES

| | |
|--|------------|
| REBOURSEMENT EDF ET ASSURANCE DE LA CO-PROPRIETE..... | 15 837, 17 |
|--|------------|

B U D G E T P R E V I S I O N N E L

E X E R C I C E 1/1/86 au 31/12/86

=====

Budget de fonctionnement : 3 000 F

Frais de justice : 3 000 F

Assurance : 52 000 F

Investissement Antenne TV : 10 000 F

Allocation conseil syndical : 5 500 F

=====

73 500 F